

**PROCEDURE DE SELECTION PREALABLE A LA DELIVRANCE  
D'UNE AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :  
PARC AVENTURE PLAN D'EAU DE SAINT CLEMENT**

**(art. L. 2122-1 et suivants CGPPP)**

<b>Publié le</b>	27 février 2019
<b>Durée de mise en ligne de l'avis</b>	1 mois
<b>Date limite de réception des offres</b>	27 mars 2019
<b>Objet de l'occupation</b>	Parc aventure en bordure du Plan d'eau de Saint Clément avec 2 modules d'accueil. Plusieurs parcours et tyroliennes
<b>Lieu</b>	Département : Allier Commune : Saint-Clément (03250) Adresse : Le Ray Galant
<b>Activité</b>	L'aménagement du parc aventure a été conçu pour accueillir une clientèle plutôt familiale, mais aussi un public en recherche de sensations fortes
<b>Caractéristiques essentielles</b>	<p>Le parc aventure est situé sur le site du Plan d'eau de Saint-Clément. Ce site est un des sites touristiques emblématiques de la Montagne Bourbonnaise. Depuis plusieurs années de nombreux investissements ont été réalisés et la fréquentation a considérablement augmenté. On estime la fréquentation annuelle sur la totalité du site entre 50.000 et 60.000 visiteurs.</p> <p>Le parc aventure est composé :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- D'un parcours enfant</li><li>- D'un parcours famille</li><li>- De 4 parcours (vert, bleu, rouge, noir)</li><li>- De grandes tyroliennes (dont une de 400 mètres)</li><li>- De 2 modules d'accueil et stockage</li><li>- D'une cabine de toilettes sèches</li></ul> <p>A proximité du site, sur les bords du plan d'eau, il existe une offre de restauration/snacking ainsi que la location d'embarcation.</p>

	<p>La période d'activité principale s'étale sur juillet/août mais les week-ends de mai à septembre peuvent générer un flux de visiteurs important si la météo est favorable.</p>
<p><b>Type d'autorisation délivrée/ Durée/Redevance</b></p>	<p>L'autorisation prendra la forme d'une convention d'occupation du domaine public non constitutive de droits réels d'une durée de 7 ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019.</p> <p>Cette convention d'occupation du domaine public ne peut pas être prolongée tacitement mais, éventuellement, suite à une nouvelle procédure de sélection préalable à la délivrance d'une autorisation d'occupation du domaine public.</p> <p><u>Redevance</u> : 200€ par mois net de charges + 2% du chiffre d'affaires annuel</p> <p><u>Charges supportées par l'occupant</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-contrôles périodiques obligatoires du matériel mis à disposition,</li> <li>-entretien des équipements et du matériel,</li> <li>-entretien paysager de la zone mise à disposition,</li> </ul>
<p><b>Conditions générales d'attribution</b></p>	<p>Les candidats intéressés devront remettre leurs propositions avant la date limite fixée au 27 mars 2019.</p> <p>Les propositions comporteront un dossier de candidature présentant le projet de développement envisagé et contenant notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-le calendrier d'ouverture,</li> <li>-les projets de prestations et de tarifs,</li> <li>-le business plan sur 3 ans,</li> <li>-le CV, les éventuels agréments et qualifications,</li> <li>-l'organisation projetée : moyens matériels et humains spécifiquement affectés à l'établissement,</li> <li>-un justificatif du statut juridique : extrait Kbis de moins de 3 mois, attestation assurance RC</li> </ul>
<p><b>Documents de consultation</b></p>	<p>Manuel constructeur du parcours acrobatique (quelques modifications auront lieu au premier semestre 2019)</p> <p>Liste du matériel mis à disposition</p> <p>Plan du site</p> <p><b>Les documents de consultation seront demandés</b></p>

	<p><b>par mail et seront remis par mail via l'adresse suivante :</b>  <a href="mailto:a.peyre@vichy-communaute.fr">a.peyre@vichy-communaute.fr</a></p>
<b>Dépôt des candidatures</b>	<p><b>Les propositions seront remises au format dématérialisé:</b>  <a href="mailto:a.peyre@vichy-communaute.fr">a.peyre@vichy-communaute.fr</a></p> <p><b>Ou en format papier</b>  Par courrier (date de réception du courrier faisant foi) à l'adresse suivante :  <b>VICHY COMMUNAUTE</b>  <i>Service Patrimoine DAJPF</i>  9 Place Charles de Gaulle  CS92956  03209 VICHY Cedex</p>
<b>Service à contacter pour tout renseignement et/ou l'organisation d'une visite</b>	<p>Chef de projet Activités de Pleine Nature  04 63 64 72 07 - 06 49 22 16 39  <a href="mailto:c.auclair@vichy-communaute.fr">c.auclair@vichy-communaute.fr</a></p>